



Vers la mise en œuvre de la Déclaration politique

RAPPORT – Atelier en ligne – 30 mai 2024

**Comment la Déclaration politique sur
l'utilisation d'armes explosives dans les zones
peuplées peut-elle favoriser un accès
humanitaire sûr et fondé sur des principes ?**



Remerciements

Ce rapport de plaidoyer est publié par Handicap International – Humanité & Inclusion (HI), avec le soutien financier de l'Union européenne et du ministère norvégien des Affaires étrangères.

Il est le fruit d'un processus de consultation multipartite mené par deux consultantes, Delphine Valette et Anna de Courcy Wheeler. Elles ont mené une analyse de la littérature, réalisé des entretiens avec des informateurs clés, contribué à la préparation de l'atelier et rédigé le présent rapport.

Un groupe d'experts issus des secteurs de l'humanitaire, du désarmement, de la sécurité et de la gestion de l'accès a participé à la conception de l'atelier et apporté des informations précieuses pour l'élaboration du rapport. Par ailleurs, un groupe plus large de participants a pris part à l'atelier en ligne, partageant ses connaissances et son expertise, ce qui a directement nourri les recommandations présentées dans ce document. Plusieurs membres du personnel de HI ont également apporté leur contribution à la rédaction du rapport et à l'organisation de l'atelier.

HI tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des contributeurs, saluant non seulement la qualité de leur participation, mais aussi leur esprit d'équipe constructif et leur engagement en faveur de la protection des civils dans les contextes où les armes explosives sont largement utilisées.



**Funded by
the European Union**



**Norwegian Ministry
of Foreign Affairs**

Sigles et acronymes

CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CPI	Comité permanent interorganisations
DIH	Droit international humanitaire
EREE	Éducation aux risques liés aux engins explosifs
EWIPA	Armes explosives dans les zones peuplées (<i>Explosive Weapons in Populated Areas</i>)
GT	Groupe de travail
HCT	Équipe de coordination humanitaire (<i>Humanitarian Coordination Team</i>)
HI	Handicap International – Humanity & Inclusion
INEW	Réseau international sur les armes explosives (<i>International Network on Explosive Weapons</i>)
MSF	Médecins Sans Frontières
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires (<i>Office for the Coordination of Humanitarian Affairs</i>)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONGL	Organisation non gouvernementale locale
ONU	Nations Unies
PPC	Préparation et protection en cas de conflit
UE	Union européenne
UN-CMCoord	Coordination civilo-militaire des Nations Unies (<i>United Nations Civil-Military Coordination</i>)

Table des matières

Remerciements.....	1
Sigles et acronymes	2
Table des matières	1
Résumé	2
Favoriser la mise en œuvre des engagements de la Déclaration politique	4
Thème 1 : Un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes dans les contextes EWIPA	5
En quoi les risques de sécurité propres aux EWIPA influencent-ils l'accès des personnels humanitaires et médicaux ?	5
En quoi l'utilisation d'EWIPA remet-elle en cause les systèmes, activités et dispositifs de sécurité humanitaires ?.....	9
En quoi l'utilisation d'EWIPA remet-elle en question les dispositifs de coordination civilo-militaire visant à garantir un accès humanitaire sécurisé ?	11
Recommandations.....	15
Visibilité, compréhension et plaidoyer autour des risques et impacts spécifiques des EWIPA sur un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes	16
Sécurité et sûreté des personnels humanitaires et médicaux locaux pour un accès humanitaire renforcé dans les contextes EWIPA.....	17
Communication et coordination entre secteurs et parties prenantes pour un accès humanitaire plus sûr et fondé sur des principes dans les contextes EWIPA	18

Résumé

L'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) a atteint un niveau alarmant, avec des conséquences majeures, tant immédiates que durables, pour les populations civiles et les acteurs humanitaires. En 2023, 47 476 décès et blessés causés par des armes explosives¹ ont été recensés à travers le monde, soit le chiffre le plus élevé depuis le début des relevés en 2010. Lorsque des armes explosives sont utilisées dans des zones peuplées, 90 % des victimes sont des civils. Les survivants font face à des séquelles à long terme, notamment des handicaps physiques et des troubles psychologiques. L'utilisation d'EWIPA cause également des dégâts considérables aux infrastructures civiles essentielles : hôpitaux, écoles, réseaux d'eau potable et systèmes d'assainissement, entre autres. Les femmes, les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et d'autres groupes vulnérables sont exposés à des risques spécifiques, tout comme celles et ceux qui s'efforcent de leur venir en aide.

L'adoption de la Déclaration politique sur la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées en novembre 2022 a suscité l'espoir d'une réduction de l'usage et des effets de cette violence. Cependant, les tendances actuelles témoignent plutôt d'une intensification de l'utilisation d'EWIPA à l'échelle mondiale, entraînant un nombre inédit de décès parmi les civils et les acteurs humanitaires (en particulier les personnels locaux). En 2023, au moins 470 attaques ont entravé l'aide humanitaire dans 11 pays et territoires.

À ce jour, 87 États ont approuvé la Déclaration. Il s'agit de la première reconnaissance internationale formelle du fait que l'utilisation d'EWIPA a des conséquences immédiates et durables graves pour les personnes et les communautés touchées, qui exigent une action urgente. Notamment, la Déclaration reconnaît le rôle crucial des personnels humanitaires auprès des populations affectées, et comprend des engagements (paragraphes 4.4, 4.5 et 4.6) visant à assurer un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, fournir une assistance aux victimes et faciliter le travail des acteurs humanitaires.

Dans ce contexte, au début de l'année 2024, Handicap International – Humanité & Inclusion (HI), Article 36 et Insecurity Insight, membres du Réseau international sur les armes explosives (INEW), ont lancé un processus multipartite pour soutenir la mise en œuvre effective de la Déclaration². Un projet innovant, [Explosive Weapons Monitor](#), a également été lancé. Il vise à collecter, analyser et diffuser des données sur les impacts directs et indirects des armes explosives sur les civils et les infrastructures civiles.

Animée par l'urgence d'une action collective, cohérente, stratégique et durable, cette initiative rassemble un large éventail d'acteurs clés, issus des secteurs concernés. Le processus s'articule autour de quatre thématiques humanitaires prioritaires³, choisies en raison de la gravité des défis qu'elles soulèvent dans les contextes EWIPA et des lacunes observées en matière de sensibilisation, de compréhension et d'action.

¹ [Action on Armed Violence \(AOAV\) – Explosive Violence Monitor 2023](#).

² [Présentation du projet \(en anglais\)](#).

³ Ces thématiques sont détaillées en page 4.

Le premier événement s'est tenu en ligne le 30 mai 2024. Il a porté sur les obstacles majeurs à l'accès humanitaire sûr, en particulier pour les acteurs locaux et internationaux, y compris les personnels médicaux, dans les contextes où des armes explosives sont utilisées ou l'ont été. L'atelier a mis en lumière des exemples de bonnes pratiques et a exploré des mesures concrètes pour renforcer la sécurité des humanitaires et garantir l'accès aux communautés affectées. Les participants, issus de différents secteurs et représentant divers partenaires, notamment les bailleurs, les Nations Unies, les ONGI et les ONGL, ainsi que des survivants, ont reconnu les limites fondamentales des stratégies actuelles de gestion des risques dans les zones de conflit touchées par l'utilisation d'EWIPA. Néanmoins, des pistes d'amélioration ont été identifiées et plusieurs recommandations initiales formulées. Un consensus s'est dégagé autour du constat que l'accès et la sécurité humanitaires dans les contextes EWIPA sont d'une grande complexité et requièrent une mobilisation renforcée ainsi que des efforts concertés pour dépasser le cloisonnement actuel. À l'issue des échanges, l'atelier a abouti aux recommandations clés suivantes :

- Les acteurs humanitaires devraient renforcer la compréhension par les États signataires et non signataires, les acteurs armés non étatiques et les bailleurs, des risques spécifiques liés à l'utilisation d'EWIPA et de leur impact sur un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes. Il est nécessaire de renforcer le plaidoyer collectif pour améliorer la protection des personnels humanitaires et médicaux dans les contextes EWIPA, en lien avec la mise en œuvre de la Déclaration politique et les processus politiques aux niveaux national, régional et mondial.
- Les organisations humanitaires, les bailleurs et les autres acteurs concernés devraient accorder la priorité à la sécurité et à la protection des personnels humanitaires et médicaux locaux dans les contextes EWIPA, notamment en leur allouant des ressources adéquates, ainsi qu'en adaptant et en renforçant les politiques et processus existants de gestion de la sécurité et de la sûreté. Cela implique notamment de financer une gestion rigoureuse des risques sécuritaires, de proposer des formations spécifiques aux contextes EWIPA, et de mettre en place des politiques adéquates en matière de devoir de protection à l'égard du personnel local et des partenaires des ONGI.
- Les autorités nationales, les acteurs armés, les forces de sécurité, ainsi que les acteurs humanitaires, ceux de la lutte antimines et les représentants de la société civile, doivent renforcer le partage d'informations, la coordination intersectorielle et les initiatives communes de réduction des risques. Il convient de développer une approche plus cohérente, mieux adaptée et fondée sur le principe de « ne pas nuire », tout en renforçant la mise en œuvre des accords humanitaires dans les contextes EWIPA. Instaurer un dialogue permanent entre les organisations humanitaires et les acteurs militaires est essentiel pour favoriser une compréhension et une reconnaissance mutuelles, garantir le respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire (DIH), et consolider le rôle des intermédiaires de confiance.

Ce document propose une vue d'ensemble du projet de HI, qui vise à accélérer la mise en œuvre des engagements relatifs à l'accès humanitaire, à l'assistance et à la coopération, en se concentrant sur les quatre thématiques humanitaires identifiées. Il synthétise les débats du premier événement et formule des recommandations à l'attention de l'ensemble des parties prenantes, en vue d'une action collective renforcée pour concrétiser la Déclaration politique et mieux protéger les civils dans les contextes EWIPA.

Favoriser la mise en œuvre des engagements de la Déclaration politique

Si l'adoption et l'approbation de la Déclaration politique par 87 États à ce jour⁴ représentent une avancée majeure vers la réduction des souffrances humaines causées par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, elles marquent également le point de départ d'un processus long et complexe qui, espérons-le, débouchera sur des actions concrètes et un impact tangible en matière de protection des civils et des personnes qui leur viennent en aide.

En collaboration avec des partenaires engagés, HI pilote un processus multipartite et intersectoriel visant à fournir collectivement des orientations et des bonnes pratiques pour concrétiser les engagements de la Déclaration politique sur l'utilisation d'EWIPA en matière d'accès d'assistance et de coopération humanitaires. Ce processus s'articule autour de quatre thématiques humanitaires spécifiques, liées aux conséquences de l'utilisation d'armes explosives sur l'accès humanitaire, l'assistance aux victimes et l'éducation aux risques liés aux engins explosifs, conformément à la Déclaration.

Il repose sur un ensemble d'analyses de recherche, de consultations avec les parties prenantes et d'ateliers organisés en présentiel et en ligne, débouchant sur la production et la diffusion de rapports de plaidoyer présentant des recommandations clés à l'intention de l'ensemble des acteurs concernés. En amont de l'analyse approfondie des données, un exercice de cadrage a été mené pour identifier quatre thématiques prioritaires. L'étude de cadrage s'est appuyée sur trois critères principaux pour sélectionner ces thématiques : (1) Elles doivent refléter des tendances actuelles ou émergentes particulièrement préoccupantes sur le plan humanitaire, dans des contextes de conflit actif où les EWIPA sont utilisées ; (2) Elles doivent être directement liées à un ou plusieurs engagements relatifs au déminage, à l'accès humanitaire, à l'assistance ou à la coopération, tels qu'énoncés dans la Déclaration ; et (3) Elles doivent offrir des opportunités stratégiques de collaboration, de coordination et d'action collective pour l'ensemble des secteurs concernés. Les quatre thématiques retenues sont les suivantes :

1. **Accès humanitaire sûr et fondé sur des principes dans un contexte de recours généralisé aux EWIPA** : Comment la Déclaration peut-elle favoriser un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes ?
2. **Accès aux soins de santé pour les populations affectées par les EWIPA** : Comment renforcer la résilience des systèmes de santé dans ces contextes ?
3. **Éducation aux risques liés aux engins explosifs (EREE), préparation et protection en cas de conflit (PPC)** : Comment renforcer la coordination entre secteurs et acteurs pour limiter les dommages avant, pendant et après les hostilités ?
4. **Groupes vulnérables et besoins spécifiques des populations touchées par les EWIPA** : Qui sont les plus exposés et les plus durement affectés ?

⁴ <https://ewipa.org/endorsement>.

Ce processus repose sur une forte mobilisation et des consultations approfondies avec l'ensemble des secteurs et acteurs concernés, favorisant la diversité des points de vue, des expertises, des compétences et des expériences en vue d'élaborer des orientations pertinentes. Il s'appuie notamment sur l'organisation de quatre ateliers, conçus pour approfondir les analyses existantes et renforcer la mobilisation intersectorielle et multipartite. Les experts sont impliqués activement dans la conception et l'organisation de ces ateliers, aux côtés d'un large éventail d'acteurs.

Thème 1 : Un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes dans les contextes EWIPA

La première thématique prioritaire du projet portait sur l'accès humanitaire sûr et fondé sur des principes dans les contextes EWIPA, abordée lors d'un atelier en ligne organisé le 30 mai 2024, lequel a réuni 45 participants issus de divers horizons. Les principaux objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- **Promouvoir une compréhension partagée** des principaux obstacles à un accès sûr pour les acteurs humanitaires locaux et internationaux dans les contextes EWIPA, tant pendant qu'après un conflit.
- **Partager des bonnes pratiques ainsi que des opportunités** en matière de mesures concrètes visant à renforcer la sécurité de l'accès humanitaire dans les contextes EWIPA.
- **Identifier des premières recommandations et actions** à mettre en œuvre par les États et les autres parties prenantes concernées (ONGI, bailleurs, etc.) afin de garantir un accès sécurisé pour les personnels humanitaires et médicaux, qu'ils soient internationaux, nationaux ou locaux.

Les questions principales ont été étudiées à partir d'un document de référence validé par un groupe d'experts, puis approfondies lors de l'atelier à travers des entretiens avec des spécialistes et des sessions de travail en trois groupes distincts, dans le respect des règles de Chatham House. Tout au long de l'atelier, les trois thématiques principales ont intégré de manière transversale des considérations liées aux données ainsi qu'à la coordination intersectorielle et multipartite.

En quoi les risques de sécurité propres aux EWIPA influencent-ils l'accès des personnels humanitaires et médicaux ?

Les menaces qui pèsent sur la sécurité des activités humanitaires, ainsi que les préjudices subis par les personnels humanitaires et médicaux, entraînent une incapacité à fournir une aide vitale aux populations, avec des conséquences à la fois immédiates et durables sur la vie des civils. Cela affecte notamment leur accès à des services essentiels, y compris les soins de santé et la protection⁵. Le droit international humanitaire (DIH) prévoit le respect et la protection du personnel humanitaire ainsi que des moyens utilisés dans le cadre des opérations de secours. L'obligation de « protéger », en particulier, exige la mise en place de mesures garantissant que le personnel humanitaire puisse accomplir ses missions. Pourtant, les systèmes et acteurs humanitaires (en

⁵ Humanité & Inclusion, Action contre la Faim et Médecins du Monde, « [Les risques auxquels nous sommes confrontés dépassent l'entendement](#) » : Renforcer la protection des personnels humanitaires et médicaux, 2023.

particulier les personnels humanitaires et médicaux locaux⁶) font face à des risques sécuritaires gravement accrus dans les contextes EWIPA. Les armes explosives ont des effets dévastateurs et indiscriminés, en raison de leur large zone d'impact, de leur manque de précision ou de largage simultané de multiples munitions. Les civils et les infrastructures civiles sont ainsi gravement touchés, y compris dans des contextes où l'on prétend que des technologies de pointe comme les armes de « précision » sont utilisées⁷. Les armes explosives posent un problème particulier pour les humanitaires ou les populations en quête de services, l'accès étant souvent sévèrement entravé par les décombres, la destruction ou les dommages causés aux routes et infrastructures, ainsi que la présence d'engins non explosés. La sécurité précaire et les infrastructures endommagées restreignent fortement les déplacements des personnels humanitaires et leur capacité à atteindre les populations touchées.

Non seulement ces effets retardent et entravent l'accès sécurisé à l'aide humanitaire, mais ils augmentent également le risque de préjudice pour les personnels humanitaires et médicaux, détruisent les infrastructures critiques et perturbent les services essentiels. Cela inclut les [établissements de santé](#) (y compris les chaînes d'approvisionnement en médicaments, ou les systèmes d'alimentation en électricité et en eau), ainsi que les convois d'aide, les points de distribution et les ambulances, souvent ciblés, endommagés ou détruits, parfois intentionnellement, par les effets de large portée des armes explosives en zones peuplées. Lorsque [la sécurité des personnels humanitaires et des populations civiles est menacée, les organisations \(internationales\) peuvent être contraintes de suspendre ou d'interrompre leurs activités](#), évacuant leur personnel expatrié. Cela laisse les civils sans accès à une aide vitale, notamment aux soins spécialisés indispensables pour traiter les blessures complexes causées par les EWIPA. Dans ces contextes, [l'aide est essentiellement fournie par des personnels humanitaires et médicaux locaux et nationaux, ce qui les rend particulièrement vulnérables](#), y compris en dehors de leurs missions, lorsqu'ils tentent d'assurer leur propre sécurité. La nature chaotique et dangereuse des contextes EWIPA complique également la coordination entre les acteurs et organisations humanitaires. Par ailleurs, certains bailleurs institutionnels peuvent suspendre leur soutien financier, entraînant l'arrêt des activités humanitaires sur le terrain dans les zones bombardées ou récemment visées⁸. Les personnels humanitaires et médicaux locaux se retrouvent privés de [revenus](#) et désaffiliés, alors même qu'eux et leurs familles sont exposés à des [risques personnels](#) accrus. Quant aux [bénévoles](#), qui ne bénéficient généralement d'aucune mesure de protection ou de sécurité, ils sont livrés à eux-mêmes pour assurer l'aide aux communautés touchées.

La présence continue d'[engins non explosés](#), pendant ou après les conflits, accroît également les risques de blessures ou de décès lors des interventions humanitaires. L'utilisation des EWIPA entraîne des répercussions durables sur l'aide humanitaire, en intensifiant la pression (due à la pénurie de personnel et à la destruction des infrastructures) sur des [systèmes de services essentiels déjà fragilisés](#), au moment même où les survivants ont besoin d'une assistance

⁶ Insecurity Insight. [The Effects on Health Care of the Use of Explosive Weapons in 2023](#), juillet 2024.

⁷ Article 36 et PAX, [Areas of Harm: Understanding explosive weapons with wide area effects](#), 2016.

⁸ Voir par exemple : <https://www.rollingstone.com/politics/politics-features/aid-workers-killed-gaza-ukraine-1234999894/>; <https://apnews.com/article/world-central-kitchen-gaza-humanitarian-aid-suspension-4a2d5bfa131ccd9984fe47076880b6b9>; <https://www.hi.org/en/news/escalating-conflict-in-eastern-drc-raises-concerns-for-civilian-safety-and-humanitarian-access>.

spécialisée, de soins médicaux appropriés, ainsi que d'autres formes d'aide, notamment en matière d'alimentation, d'hébergement, de protection, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'éducation.

Certains **défis**, accentuant les risques de sécurité disproportionnés et la vulnérabilité auxquels sont confrontés les personnels humanitaires dans les contextes EWIPA, ont été discutés au cours de l'atelier. On peut notamment citer :

- *Le manque de connaissance, de compréhension ou d'application du DIH, qui expose les personnels humanitaires et médicaux à de graves dangers :*
 - Le recours croissant aux EWIPA dans les conflits récents suscite de fortes préoccupations quant à la manière dont les acteurs armés interprètent et appliquent les règles du DIH, en particulier celles relatives à l'interdiction des attaques indiscriminées ou disproportionnées. Le [CICR souligne](#) qu'il est « très difficile » d'utiliser des EWIPA tout en respectant ces règles. Les attaques délibérées (souvent à l'aide d'armes explosives) contre les personnels humanitaires et médicaux sont devenues une caractéristique récurrente des conflits récents. Cette situation est aggravée par le fait que, dans le contexte géopolitique actuel, peu d'États défendent activement le DIH. Les participants ont estimé que, tant que cette situation perdurera, les initiatives et bonnes pratiques visant à renforcer la protection des personnels humanitaires et médicaux n'auront qu'un impact limité.
 - Des lacunes dans la reconnaissance et la perception des personnels humanitaires par le grand public ou les parties au conflit compliquent la mise en œuvre des mesures visant à renforcer leur protection. Le flou entourant le statut des personnels humanitaires et médicaux, parfois assimilés à tort à des « terroristes » ou à des « civils participant aux hostilités », compromet leur protection, leur reconnaissance et leur acceptation par les parties au conflit.
- *Le manque de compréhension des stratégies d'adaptation utilisées par les populations touchées :*
 - Les participants ont souligné le manque d'initiatives humanitaires visant à analyser et à intégrer les stratégies d'adaptation développées par les populations pour accéder aux services de santé et à l'aide humanitaire dans les contextes EWIPA. Une meilleure compréhension de ces dynamiques permettrait de concevoir, de préparer et de planifier une aide plus adaptée.
- *Le manque de soutien en santé mentale pour les personnels humanitaires et médicaux, ainsi que les difficultés à leur fournir d'autres formes d'assistance, notamment lorsque ces professionnels (en particulier les travailleurs locaux) sont directement touchés par les conflits, comme dans les cas de déplacement, de séparation ou de perte de proches.*

Au cours de l'atelier, plusieurs exemples de bonnes pratiques en matière de mesures d'atténuation et d'adaptation ont été identifiés, notamment en Éthiopie, en Irak, au Myanmar, en République démocratique du Congo et en Ukraine. L'accent a néanmoins été mis sur l'importance de prendre en compte les dynamiques et le contexte local lorsqu'il s'agit de renforcer la protection des personnels humanitaires et médicaux : ce qui est considéré comme une « bonne pratique » dans un

pays ou un établissement donné n'est pas nécessairement transférable tel quel à d'autres contextes. Parmi les **bonnes pratiques** évoquées figurent :

- *La décentralisation des services et le déploiement d'équipes mobiles :*
 - En intervenant en petits groupes et à l'aide d'unités mobiles, les personnels humanitaires et médicaux espèrent être moins exposés, en réduisant le risque d'être perçus comme un rassemblement militaire ou une cible stratégique.
 - Dans certains contextes, le fait de relocaliser les services essentiels en sous-sol ou de les répartir entre plusieurs sites (par exemple, en fragmentant les fonctions hospitalières plutôt que de les concentrer dans un seul bâtiment) est considéré comme un moyen efficace de limiter les risques de ciblage délibéré. Les participants ont également évoqué les mesures visant à rendre les établissements de santé ou d'aide humanitaire moins visibles ou identifiables, afin de limiter leur exposition aux attaques.
- *Le renforcement de la coordination et du partage de données :*
 - Il existe plusieurs systèmes de collecte de données⁹ sur les préjudices causés par les EWIPA aux personnels humanitaires, ainsi que sur les effets directs et indirects des armes explosives sur les infrastructures et installations humanitaires. Toutefois, la compréhension et l'utilisation de ces systèmes de collecte sont inégales. En outre, ces systèmes ne prennent pas toujours en compte des données ventilées, notamment selon le genre, alors même que cette dimension est cruciale pour évaluer les risques. Les acteurs locaux, en particulier, n'ont souvent pas un accès rapide aux informations nécessaires pour mener une évaluation des risques et prendre des décisions éclairées. Par ailleurs, si le partage des données peut permettre d'anticiper certains défis, il demeure freiné par la sensibilité de ces informations et la difficulté à concilier confidentialité et coordination.
- *Un storytelling et une communication efficaces sur l'impact de l'utilisation d'EWIPA :*
 - L'exemple récent d'une ONG médicale internationale ayant partagé, via les réseaux sociaux, les difficultés rencontrées par son personnel local au moyen de courtes vidéos et de messages WhatsApp, a été salué comme un outil innovant de sensibilisation aux attaques subies par les humanitaires locaux et aux défis auxquels ils font face dans les contextes où des armes explosives ont été, ou sont encore, utilisées. En général, les récits et expériences de celles et ceux qui risquent leur vie au quotidien dans les contextes EWIPA restent peu entendus et peu relayés. Il est indispensable de leur permettre d'accéder aux plateformes d'influence et que les acteurs internationaux se mobilisent davantage pour faire entendre leurs voix. L'impact de l'utilisation d'EWIPA sur les [personnels humanitaires locaux](#), en particulier, reçoit rarement la même attention que celui subi par leurs homologues internationaux.

Beaucoup de ces « bonnes pratiques » sont le fruit d'une nécessité, en réaction à des attaques ciblant les services de santé et d'aide humanitaire, ainsi qu'à un respect perçu comme insuffisant

⁹ Y compris via le [Conflict & Humanitarian Data Centre](#).

du DIH par les parties au conflit. La promotion et la préservation de la neutralité des infrastructures civiles restent fondamentales pour éviter qu'elles soient prises pour cibles. Il est crucial que ces installations soient reconnues et respectées comme des zones neutres, pour garantir l'accès et la sécurité des patients, des soignants, des populations vulnérables et des humanitaires. Il est également essentiel de plaider pour un renforcement de la responsabilisation des auteurs d'attaques délibérées contre les infrastructures civiles, notamment les structures médicales, dans un contexte où ces attaques deviennent une tactique de guerre. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a récemment fait écho à cette nécessité, dans un [communiqué](#) publié après le décès de sept travailleurs humanitaires expatriés lors de frappes aériennes israéliennes à Gaza. Les membres du Conseil y soulignent l'importance de rendre des comptes et la nécessité de mener une enquête sur les attaques. Toutefois, l'indignation et les appels à la responsabilité doivent également prendre en compte le bilan disproportionné subi par les personnels humanitaires locaux, qu'ils soient bénévoles, salariés des ONGI, partenaires ou personnels médicaux non affiliés. L'émergence de campagnes et d'initiatives de plaidoyer offre une opportunité de promouvoir un récit plus inclusif, favorisant la responsabilisation à l'égard des victimes parmi le personnel humanitaire, ainsi que face aux attaques visant les infrastructures civiles cruciales et les services essentiels dans les contextes EWIPA.

En quoi l'utilisation d'EWIPA remet-elle en cause les systèmes, activités et dispositifs de sécurité humanitaires ?

La sécurité humanitaire constitue une condition préalable à l'accès et à la fourniture d'une aide et de soins de santé vitaux et, jusqu'à récemment, elle s'améliorait progressivement dans de nombreux contextes de conflit. Cependant, l'urbanisation croissante des guerres, la généralisation de l'utilisation d'EWIPA, ainsi que la recrudescence récente des conflits à déclenchement rapide (comme au Soudan et dans les Territoires palestiniens occupés), font peser des risques accrus sur la sécurité des humanitaires. Le recours aux EWIPA a remis en question les méthodes de travail traditionnelles de la communauté internationale en matière d'aide humanitaire, notamment les politiques des ONGI en matière de devoir de protection envers leur personnel et leurs partenaires locaux, les politiques et pratiques de gestion des risques sécuritaires, ainsi que l'approche des bailleurs concernant la sécurité opérationnelle et le financement des projets.

L'intensification du recours aux EWIPA, ainsi que leurs effets spécifiques pendant et après les conflits, ont également contribué à l'émergence d'un agenda international encourageant un engagement renforcé des partenaires locaux en tant que « stratégie d'adaptation ». Cette évolution est sans doute portée par les engagements pris par les organisations internationales en faveur d'une aide humanitaire pilotée localement, comme en témoignent plusieurs cadres stratégiques, notamment le [Grand Bargain](#) et la [Charte pour le changement](#). Toutefois, cette évolution des pratiques de travail, souvent présentée comme un « partenariat équitable », ne s'accompagne que rarement de mesures ou de politiques spécifiques prenant en compte les risques auxquels sont exposées les organisations partenaires. Les politiques et pratiques des organisations internationales en matière de gestion des risques sécuritaires et de devoir de protection comportent donc d'importantes lacunes, en particulier en ce qui concerne la protection et l'accompagnement du personnel des partenaires. Par exemple, les déséquilibres de pouvoir et les besoins financiers peuvent pousser les organisations partenaires à accepter des niveaux de risque sécuritaire qui seraient jugés inacceptables pour le personnel expatrié. Et cela alors même qu'elles ne disposent ni des capacités ni des ressources nécessaires pour gérer ces risques, et qu'elles

n'ont pas accès aux dispositifs de protection et d'évacuation dont bénéficient les personnels humanitaires expatriés.

Le financement destiné à une gestion rigoureuse des risques sécuritaires pour les partenaires, le personnel national et les organisations locales reste largement insuffisant. Ce déficit est accentué par la réticence des bailleurs à financer les coûts liés à la sécurité et aux ressources humaines des acteurs locaux. Les politiques de devoir de protection, tout comme le soutien à la gestion sécuritaire (par exemple, la formation), demeurent majoritairement centrées sur le personnel expatrié ou ne s'appliquent pas de manière équitable aux partenaires. Bien que ce problème soit commun à l'ensemble des conflits armés, les caractéristiques et les effets spécifiques de l'utilisation d'EWIPA amplifient considérablement les risques sécuritaires pesant sur les personnels humanitaires et médicaux, notamment du fait de leur proximité avec les zones les plus exposées. Or, ces personnels disposent souvent de moyens et de capacités limités pour assurer leur propre sécurité, et n'ont pas accès aux dispositifs de protection et d'évacuation mis à la disposition des personnels humanitaires et médicaux expatriés. Certaines caractéristiques des armes explosives, ainsi que les modalités de leur emploi, contraignent également les organisations humanitaires à adapter leurs stratégies de gestion des risques sécuritaires. L'atelier a servi de forum essentiel pour aborder ces **défis** et d'autres limitations, notamment :

- *Les limites structurelles des stratégies d'atténuation des risques dans les contextes EWIPA :*
 - Certaines armes explosives ont un rayon d'impact très étendu, pouvant affecter de vastes zones en une seule attaque. D'autres sont conçues pour frapper une large zone via des ogives multiples ou des tirs groupés, ou présentent une grande imprécision dans leur largage, ce qui les rend particulièrement dangereuses dans les zones densément peuplées. Ces caractéristiques propres aux EWIPA accroissent non seulement le risque de pertes civiles, mais réduisent également l'efficacité des stratégies d'atténuation classiques utilisées pour renforcer la sécurité des personnels humanitaires et leur accès aux populations.
- *La difficulté d'évaluer la contamination par les engins explosifs et de mener des actions d'éducation aux risques pendant les conflits, en particulier dans les zones de front :*
 - Les armes explosives causent d'importants dégâts aux bâtiments et aux infrastructures essentielles, laissant derrière elles des quantités massives de décombres. À Gaza, par exemple, le déblaiement d'environ [37 millions de tonnes](#) de débris pourrait s'étendre sur plus de dix ans. Ces décombres sont souvent contaminés par des restes explosifs de guerre. Toutefois, l'évaluation du niveau de contamination est difficile en l'absence d'accès sécurisé pour les équipes spécialisées en déminage, augmentant ainsi les risques pour les humanitaires et compromettant la fourniture d'aide.
 - Les équipements spécialisés sont essentiels à la remise à disposition des terres, mais leur acheminement vers les zones où un conflit est en cours ou vient de s'achever peut s'avérer complexe, tant sur le plan logistique que bureaucratique. Ces difficultés sont accentuées par le fait que certains équipements sont considérés comme à double usage et soumis à des embargos.
 - L'éducation aux risques liés aux engins explosifs pour les populations en première ligne, qui sont aussi les plus affectées par la contamination due aux engins non

explosés (notamment les civils et les personnels humanitaires), est particulièrement complexe à mettre en œuvre. Cela implique que les groupes les plus vulnérables n'ont pas accès à l'EREE, car ce sont aussi ceux qui sont les plus difficiles à atteindre en raison des contraintes sécuritaires et du manque d'accès sécurisé.

- *Les défis liés à l'adaptation des stratégies de sécurité aux réalités des partenaires locaux :*
 - Les partenaires locaux jouent souvent un rôle crucial dans la négociation de l'accès humanitaire, en particulier avec des groupes armés non étatiques ou des autorités de facto. De plus en plus fréquemment, notamment dans les contextes EWIPA, le personnel expatrié se retrouve dans l'impossibilité d'accéder aux zones affectées en raison d'obstacles bureaucratiques et administratifs, de restrictions de déplacement, de la méfiance des groupes armés envers les organisations d'aide à affiliation étrangère, ou encore de politiques internes de sécurité. Grâce à leurs liens avec les communautés, les acteurs locaux parviennent souvent à négocier cet accès, mais cela entraîne aussi des dilemmes éthiques, ces acteurs étant plus exposés aux risques sans bénéficier d'un accompagnement suffisant en termes de formation, de supervision ou de protection. Dans certains cas, comme au Soudan, les acteurs locaux intervenant de manière autonome ont dû [innover et s'adapter](#), prenant davantage de risques pour pallier les obstacles à la coordination et à la distribution de l'aide.

Il existe néanmoins des exemples de bonnes pratiques, comme en Afghanistan et en Syrie, où l'utilisation massive d'EWIPA a contraint les humanitaires à adapter leurs méthodes. Ces **bonnes pratiques** comprennent notamment :

- *Des approches innovantes d'éducation aux risques visant à améliorer la protection des populations et l'accès humanitaire :*
 - L'utilisation de séances en ligne, de campagnes sur les réseaux sociaux, de SMS, ainsi que la mobilisation des communautés de la diaspora et des responsables communautaires pour diffuser des messages sur la contamination par les engins explosifs a permis aux organismes humanitaires de déployer l'EREE dans des environnements difficiles d'accès et d'améliorer l'accès humanitaire.

La formation EREE dispensée à la fois aux humanitaires et aux formateurs locaux, intégrée dans un programme plus large de formation à la sécurité sur le terrain, a permis d'atteindre des publics jusqu'alors négligés.

[En quoi l'utilisation d'EWIPA remet-elle en question les dispositifs de coordination civilo-militaire visant à garantir un accès humanitaire sécurisé ?](#)

Le recours de plus en plus fréquent et généralisé aux EWIPA augmente fortement les risques pesant sur la sécurité des humanitaires, mais compromet aussi la pertinence et l'efficacité des mesures ainsi que des [accords](#) de coordination civilo-militaire existants, notamment les systèmes de notification, les couloirs humanitaires, les évacuations et les cessez-le-feu humanitaires, surtout lorsque le [DIH est ignoré par les parties au conflit, qu'il s'agisse d'acteurs étatiques ou non étatiques](#). Le recours à des tactiques d'atténuation par les humanitaires dans des contextes

marqués par l'utilisation d'EWIPA, notamment en intervenant « sous le radar » des acteurs armés, peut aussi entraîner des situations encore plus périlleuses.

Le type de dommages spécifiques causés par les EWIPA (qu'il s'agisse de leurs effets directs ou indirects, pendant ou après les conflits) a amené les acteurs impliqués dans la planification et la fourniture de l'aide humanitaire à repenser leur manière de travailler, tant individuellement que collectivement (notamment en ce qui concerne la coordination et la coopération interorganisations en matière de sécurité), afin de mieux faire face aux défis spécifiques posés par les contextes dans lesquels les EWIPA sont utilisés. Cela implique aussi une réévaluation des modalités de dialogue et de négociation avec les parties au conflit, en examinant dans quelle mesure ces échanges peuvent compromettre (ou être perçus comme compromettant) les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance des humanitaires.

Un aspect souvent négligé dans les systèmes de notification concerne l'[expérience des États destinataires](#), ce qui limite la compréhension, par les humanitaires, de la manière dont les informations sont utilisées par les forces armées ayant recours aux EWIPA. Comprendre comment ces acteurs utilisent les données reçues, ainsi que leur perception des améliorations possibles, est essentiel pour renforcer l'efficacité de ces systèmes¹⁰, notamment en veillant à une meilleure circulation de l'information entre les militaires impliqués dans les opérations.

« Comme l'a démontré l'attaque menée par les forces de défense israéliennes contre les véhicules de World Central Kitchen à Gaza en mars 2024, la transmission efficace des informations reçues est d'une importance cruciale, notamment lorsque des déplacements humanitaires ont été notifiés et autorisés. Si ces informations ne sont pas communiquées à l'ensemble des unités opérationnelles, les conséquences peuvent être dramatiques, sapant la confiance dans le système¹¹. »

Les participants à l'atelier ont souligné l'importance des relations entre acteurs humanitaires et civilo-militaires, ainsi que celle des mécanismes de coordination, en insistant sur la nécessité de faire évoluer les systèmes de notification pour les adapter aux nouvelles réalités de la guerre en milieu urbain. Cela suppose de dépasser la simple notification adressée aux unités militaires, au profit de canaux de communication ouverts et bidirectionnels, afin de mettre l'accent sur la sécurité des acteurs et des activités humanitaires. Cela suppose également la mise en place de systèmes de commandement et de contrôle militaires plus efficaces, ainsi que le développement de communications en temps réel entre les humanitaires et les forces armées. Les acteurs armés doivent aussi adopter des évaluations adaptatives des risques et des stratégies d'atténuation spécifiques aux contextes, avec un accent particulier sur la vulnérabilité des personnels humanitaires et médicaux locaux, qui souvent les premiers exposés sur le terrain. Par ailleurs, les participants ont souligné la nécessité d'instaurer des mécanismes de responsabilisation plus efficaces pour les forces armées qui ne protègent pas les humanitaires, comme la mise en œuvre d'enquêtes indépendantes (internes et externes) sur les crimes de guerre présumés, ou encore la

¹⁰ Chatham House, [Enhancing the security of civilians in conflict: Notifications, evacuations, humanitarian corridors, suspensions of hostilities and other humanitarian arrangements](#), avril 2024.

¹¹ Chatham House, [Enhancing the security of civilians in conflict: Notifications, evacuations, humanitarian corridors, suspensions of hostilities and other humanitarian arrangements](#), avril 2024.

suspension des ventes d'armes par les États partenaires. Plusieurs **défis** ont été identifiés au cours des discussions :

- *La délégation des pouvoirs de décision et les différentes procédures mises en œuvre par les armées et autres acteurs armés :*
 - Dans les États en proie à un conflit, les commandants militaires délèguent souvent leur pouvoir de décision à leurs subordonnés, notamment dans les contextes où il est difficile de maintenir une communication continue. En conséquence, les autorités militaires centrales peuvent, par exemple, conduire des opérations militaires ou prendre des décisions selon des principes radicalement différents de ceux des commandants de première ligne. Cette situation peut alors engendrer un degré élevé d'incertitude et des difficultés à assurer une communication efficace entre les acteurs armés et les acteurs humanitaires.
 - De même, les groupes armés non étatiques opèrent souvent de manière très décentralisée ou déconcentrée, ce qui rend les canaux de communication peu fiables, voire instables.
- *L'impact des sanctions et des mesures antiterroristes sur la mise en œuvre d'une action humanitaire fondée sur des principes :*
 - Les sanctions et mesures antiterroristes ont été maintes fois reconnues comme des obstacles à un accès humanitaire sécurisé et à une coordination efficace entre les acteurs humanitaires et civilo-militaires. L'impartialité des acteurs humanitaires peut souvent susciter des interrogations ou être mal comprise, certains estimant que les personnels humanitaires et médicaux soutiennent des entités ou des individus désignés comme terroristes, ou entretiennent une forme de collaboration avec eux. Cela peut entraîner la rupture des canaux de communication avec les armées étatiques et, dans le pire des cas, ces humanitaires peuvent être considérés comme des cibles légitimes.
- *Les limites des dispositifs existants de coordination et de notification entre acteurs humanitaires et militaires :*
 - Les conflits actuels se caractérisent non seulement par l'utilisation d'EWIPA, mais aussi, souvent en raison d'un déficit de communication et de partage d'informations entre acteurs militaires et humanitaires, par une incertitude concernant le niveau et la nature des hostilités dans certaines zones, les types de munitions employés, ainsi que la dynamique des lignes de front. Cette situation peut conduire à un manque de clarté dans l'évaluation de la sécurité et la planification des interventions, mettant en danger les acteurs humanitaires et entravant l'accès à l'aide.
 - Les mesures ou systèmes humanitaires visant à mieux protéger les civils peuvent, en réalité, causer involontairement des préjudices plus importants dans les contextes EWIPA. Par exemple, des mesures telles que les « zones sécurisées » peuvent amener les belligérants à considérer que tout acteur civil ou humanitaire se trouvant en dehors de ces zones ne peut plus légitimement prétendre à la protection et à la sécurité. Cela

peut, en pratique, restreindre l'accès humanitaire dans les lieux situés hors de ces « zones sécurisées » désignées.

En réponse à ces défis, les participants ont mentionné plusieurs exemples de ce qui pourrait être considéré comme des **bonnes pratiques** :

- *L'approche d'implantation locale* :
 - La négociation de l'accès avec les groupes armés varie considérablement selon le contexte et requiert un temps de recherche et d'analyse afin de définir et d'adapter les modalités de l'aide humanitaire. Les partenaires locaux jouent un rôle essentiel dans la compréhension de chaque contexte. Une plus grande délégation aux partenaires locaux permet également d'accéder à des zones inaccessibles au personnel expatrié en raison de diverses contraintes, notamment des politiques de sécurité internes. Cette méthode a été jugée cruciale dans certains cas, bien que ses limites aient également été soulignées, en particulier le transfert possible des risques du personnel expatrié vers le personnel local, plutôt qu'une réelle atténuation des risques.
- *Le renforcement des canaux de communication et de coordination avec les acteurs armés et les parties au conflit* :
 - Il est vital d'établir une interaction coordonnée entre les acteurs armés et les humanitaires dans les contextes EWIPA : dialoguer avec toutes les parties au conflit peut ouvrir des portes, instaurer la confiance et l'acceptation, et faciliter un accès significatif. Une communication efficace entre humanitaires et parties au conflit repose souvent sur la capacité à identifier le bon point d'entrée ou le bon interlocuteur, et à s'assurer que les acteurs humanitaires et militaires « parlent le même langage ». Un autre point important soulevé lors de l'atelier est la nécessité de mettre en place un dispositif de coordination solide entre les humanitaires eux-mêmes, afin de garantir un langage et des positions harmonisés avant d'engager le dialogue avec les militaires. L'organisation du dialogue avec les acteurs militaires doit alors être coordonnée, dans certains contextes, avec le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), qui constitue le principal interlocuteur. Cependant, ce qui est essentiel dans tous les cas, c'est que les stratégies de dialogue soient validées par l'ensemble des acteurs humanitaires, notamment via le groupe de travail (GT) sur l'accès et l'équipe de coordination humanitaire (HCT).
 - Il est nécessaire de promouvoir un dialogue ouvert entre militaires, humanitaires et autorités civiles, notamment les diplomates, les chefs religieux, les responsables communautaires ainsi que d'autres intermédiaires qualifiés. Ce dialogue est crucial pour instaurer la confiance, favoriser une compréhension claire des rôles et encourager l'acceptation des activités humanitaires par les parties au conflit dans les contextes EWIPA.

Recommandations

Plusieurs initiatives menées par l'Union européenne (UE) et les Nations Unies ont étudié les moyens de mieux protéger les personnels humanitaires et médicaux, et de renforcer l'application du droit international humanitaire. De manière significative, le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui avait déjà condamné les attaques contre les installations et le personnel médicaux en 2016 avec la résolution 2286, a adopté la résolution 2730 le 24 mai 2024 (14 voix pour ; abstention de la Russie ; 98 coauteurs). Cette résolution exige la tenue d'enquêtes indépendantes sur les violations du DIH commises à l'encontre des humanitaires et du personnel des Nations Unies. Elle demande également au Secrétaire général de formuler des recommandations dans un délai de six mois et de tenir le Conseil informé chaque année. Par exemple, en 2021, la délégation de l'UE auprès des Nations Unies à New York a organisé une [série de discussions](#) sur le thème « Assurer la protection, la sûreté et la sécurité des personnels humanitaires et médicaux dans les conflits armés », tandis qu'un [rapport](#) conjoint d'ONG, publié en avril 2023, a fourni la première analyse approfondie et critique des défis auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires et médicaux. Au cours de la Semaine de la protection des civils 2024, l'OCHA a également organisé un événement spécial portant sur l'[amélioration de la protection des personnels humanitaires et médicaux](#), ainsi qu'une table ronde consacrée aux [défis spécifiques de l'accès humanitaire dans le contexte des EWIPA](#), dans le cadre des Semaines des réseaux et des partenariats humanitaires. La campagne « [Protect Humanitarians](#) », initiée par Olivier van de Casteele, contribue également à donner plus de visibilité à cette problématique. L'un des résultats notables des discussions et des préoccupations croissantes concernant la sécurité des personnels humanitaires a été la mise en place du mécanisme de réponse rapide de l'UE, « Protect Aid Workers », une initiative qui soutient les personnels humanitaires des ONG certifiées par ECHO ayant subi un incident critique ou faisant face à des menaces dans l'exercice de leurs fonctions. La coalition [Safeguarding Health in Conflict](#) ainsi que le projet de [recherche sur l'impact des attaques sur les soins de santé \(RIAH\)](#) jouent également un rôle clé dans les initiatives visant à assurer une protection spécifique du personnel médical, des services et des infrastructures de santé dans les situations de conflit armé.

Cependant, les conséquences spécifiques de l'utilisation d'EWIPA sur l'accès et la sécurité humanitaires restent largement ignorées et insuffisamment prises en compte dans les activités de plaidoyer et les politiques relatives à ces armes, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration politique.

Alors que l'utilisation d'EWIPA et leur impact sur les personnels humanitaires sont particulièrement préoccupants, des mesures concrètes doivent être prises par l'ensemble des acteurs concernés, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, pour garantir la protection des humanitaires face aux risques liés aux EWIPA, et leur permettre de fournir une aide vitale durable aux communautés touchées par les conflits.

Le renforcement des initiatives collectives, ainsi que la reconnaissance croissante de la nécessité d'une action multipartite et intersectorielle en faveur du respect des engagements de la

Déclaration politique en matière d'accès, d'assistance et de coopération humanitaires doivent servir de catalyseur pour aborder trois domaines d'action prioritaires¹².

Visibilité, compréhension et plaidoyer autour des risques et impacts spécifiques des EWIPA sur un accès humanitaire sûr et fondé sur des principes

Renforcer la sensibilisation, la compréhension et le plaidoyer collectif en faveur d'un environnement plus sûr pour les personnels humanitaires et médicaux dans les contextes EWIPA, en lien avec la Déclaration politique et les processus politiques pertinents aux niveaux national, régional et mondial.

- Investir dans le financement et les ressources nécessaires pour soutenir les mesures de gestion des risques sécuritaires et les initiatives de protection du personnel, incluant des systèmes de communication de secours et des plans d'évacuation fiables, afin de permettre aux organisations humanitaires, y compris locales, de mener leurs activités de manière aussi sûre et efficace que possible dans les zones affectées par des conflits caractérisés par l'usage massif d'armes explosives.
- Mettre en place des plateformes de dialogue, aux niveaux international et national, afin de soutenir l'élaboration d'approches coordonnées et de lignes directrices communes entre bailleurs, dans le but d'assurer un financement systématique et adapté des coûts liés à la gestion des risques sécuritaires pour l'ensemble des acteurs intervenant dans des contextes EWIPA. Cela suppose une compréhension partagée des besoins en matière de sécurité, de formation et de renforcement des capacités, y compris pour les acteurs locaux.
- Renforcer la sensibilisation aux mécanismes existants de collecte de données sur les impacts et risques liés aux EWIPA, et encourager un partage plus efficace de ces données entre les ONG opérationnelles, autres ONG ou plateformes, ainsi que les groupes de travail ou initiatives pilotés par les Nations Unies. Il convient également de promouvoir l'inclusion des ONGL dans les dispositifs de collecte de données.
- Intégrer explicitement les EWIPA dans les politiques et actions de plaidoyer émergentes sur la protection des personnels humanitaires, notamment dans le cadre de la promotion de la résolution 2730 adoptée en 2024 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, qui exhorte les États à respecter leurs obligations en matière de respect et de protection du personnel humanitaire, conformément au droit international. Les données disponibles doivent être utilisées pour mettre en avant et souligner le caractère prioritaire de la

¹² Les recommandations présentées dans ce rapport s'inspirent principalement des discussions issues de l'atelier, ainsi que des recommandations pertinentes déjà existantes, en particulier : Humanité & Inclusion, Action contre la Faim et Médecins du Monde, « [Les risques auxquels nous sommes confrontés dépassent l'entendement](#) » : Renforcer la protection des personnels humanitaires et médicaux, 2023 et Chatham House, [Enhancing the security of civilians in conflict: Notifications, evacuations, humanitarian corridors, suspensions of hostilities and other humanitarian arrangements](#), avril 2024.

protection des personnels humanitaires et médicaux dans les contextes EWIPA, dans le cadre des actions de plaidoyer menées sur les conflits en cours.

- Veiller à ce que le prochain rapport du Comité permanent interorganisations (CPI) sur la protection du personnel humanitaire mette l'accent sur les EWIPA, et à ce que les impacts spécifiques de ces armes sur la protection du personnel humanitaire et la mise en œuvre de l'aide soient pleinement pris en compte dans les communications du CPI relatives aux conflits concernés.
- Prévoir une session thématique dédiée à la protection du personnel humanitaire et à l'accès humanitaire lors de la conférence de 2025 sur les EWIPA.
- Renforcer les mécanismes de responsabilisation et les procédures de documentation afin d'assurer une documentation rigoureuse des attaques par armes explosives visant les services de santé et le personnel humanitaire.

Sécurité et sûreté des personnels humanitaires et médicaux locaux pour un accès humanitaire renforcé dans les contextes EWIPA

Mieux intégrer les enjeux de sécurité et donner la priorité aux besoins spécifiques des personnels humanitaires et médicaux nationaux et locaux, dans toute leur diversité.

- Renforcer un financement adéquat, systématique et efficace de solides mécanismes de gestion des risques sécuritaires, ainsi que de la formation et de l'équipement, pour l'ensemble des acteurs humanitaires (ONGI et ONGL), les acteurs locaux de la protection civile et ceux du secteur de la santé, dans les contextes EWIPA.
- Poursuivre le développement et l'élargissement de formations complètes aux négociations humanitaires de terrain et à la sécurité, ainsi que d'initiatives de renforcement des capacités et d'éducation aux risques liés aux engins explosifs, à destination du personnel et des partenaires locaux, en mettant l'accent sur les stratégies d'atténuation des risques propres aux contextes EWIPA. Dans la mesure du possible, les formations et les actions de renforcement des capacités doivent privilégier une approche pratique et ancrée dans le contexte local, plutôt que purement théorique. Le cas échéant, elles doivent également inclure des activités de renforcement des capacités et des sessions de formation axées sur l'amélioration des outils de communication, accompagnées d'un matériel adéquat, afin de prévenir les incidents et d'en assurer le suivi. Renforcer les initiatives de formation et de développement des capacités à destination des personnels humanitaires et médicaux locaux, afin de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mieux anticiper et gérer les risques spécifiques aux contextes EWIPA.
- Adapter les politiques de protection et de gestion des risques sécuritaires afin d'y intégrer les menaces spécifiques aux contextes EWIPA, tant en matière de sûreté que de sécurité, ainsi que les risques particuliers auxquels sont exposés les partenaires locaux. Il est essentiel que les expériences vécues par le personnel et les partenaires locaux et nationaux soient entendues et prises en compte.

- Organiser un dialogue entre bailleurs et ONG au sein des Nations Unies (en incluant un large éventail d'acteurs, notamment ceux de la lutte antimines) afin de soutenir l'élaboration d'approches coordonnées et de lignes directrices communes entre bailleurs et acteurs opérationnels, dans le but d'assurer un financement systématique des coûts liés à la gestion des risques sécuritaires pour l'ensemble des acteurs intervenant dans des contextes EWIPA. Cela suppose une compréhension partagée des besoins en matière de sécurité, de formation et de renforcement des capacités.
- Renforcer le soutien aux plateformes de coordination réunissant les personnels humanitaires et médicaux, les spécialistes de la gestion des risques sécuritaires et les acteurs de la lutte antimines, afin de favoriser le dialogue, le partage de bonnes pratiques, ainsi que la remontée d'expériences de terrain et des enseignements tirés des contextes EWIPA.

Communication et coordination entre secteurs et parties prenantes pour un accès humanitaire plus sûr et fondé sur des principes dans les contextes EWIPA

Favoriser une coordination et une communication efficaces entre les autorités nationales, les acteurs armés et forces de sécurité, les secteurs de l'action humanitaire et de la lutte antimines, ainsi que la société civile, afin d'améliorer l'acceptation des acteurs et des interventions humanitaires, de faciliter le partage d'informations et de promouvoir des initiatives conjointes de gestion des risques dans les contextes où les armes explosives sont largement utilisées.

- Encourager l'établissement d'un dialogue privé entre les États (services militaires et diplomatiques) ayant approuvé la Déclaration politique, ainsi que les autres États et les groupes armés non étatiques, afin d'examiner les enjeux et opportunités pour mieux protéger les personnels humanitaires et médicaux dans les contextes EWIPA.
- Élaborer des politiques et des orientations pour l'établissement et la mise en œuvre d'accords humanitaires dans les contextes EWIPA, en concertation avec les forces armées et les acteurs humanitaires, et en s'appuyant sur les enseignements tirés des situations où de tels accords ont été appliqués. Les limites de ces accords et le principe de « ne pas nuire » doivent toujours être pris en compte via une analyse rigoureuse, une préparation approfondie et une compréhension claire des risques potentiels. Il convient de reconnaître et d'encourager l'application continue du DIH et la protection des civils en dehors de ces accords, lesquels sont souvent ad hoc et temporaires.
- Promouvoir et renforcer, autant que possible, un espace coordonné de dialogue avec les acteurs armés dans les contextes EWIPA, afin de garantir un accès humanitaire sûr, dans lequel tous les acteurs s'engagent à agir de bonne foi et à respecter les objectifs humanitaires. Les États doivent également reconnaître l'importance d'intermédiaires de confiance neutres, capables de faciliter et de négocier les accords humanitaires, et soutenir leur rôle, notamment par un financement adapté. Optimiser les canaux de communication (formels et informels) entre acteurs armés et humanitaires permettrait à ces derniers d'obtenir en temps utile des informations pertinentes sur l'évolution des risques

sécuritaires susceptibles d'avoir une incidence sur leurs activités, tels que des lignes de front mouvantes ou d'autres opérations militaires significatives.

- Veiller à financer et renforcer la coordination et la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés dans les contextes EWIPA, en intégrant explicitement les impacts spécifiques de ces armes sur la sécurité et l'accès humanitaires, notamment au sein des mécanismes de coordination humanitaire tels que les groupes de travail sur l'accès, les plateformes de coordination civilo-militaire des Nations Unies (UN-CMCoord), les équipes de coordination humanitaire, et à travers les actions de plaidoyer, publiques et privées, du Coordonnateur des opérations humanitaires/Coordonnateur résident.
- Soutenir la collecte, l'analyse et le partage de données entre ONG opérationnelles, entités des Nations Unies et autres acteurs humanitaires, notamment par le biais de forums de coordination des ONG, de plateformes de sécurité, de groupes de travail pilotés par l'ONU (UN-CMCoord, GT sur l'accès) et de l'initiative « Sauver des vies ensemble », en adaptant ces outils aux spécificités des contextes EWIPA et en associant les acteurs locaux.
- Renforcer la compréhension commune et l'utilisation efficace des données disponibles pour la sécurité opérationnelle dans les contextes EWIPA, auprès de toutes les parties prenantes et dans tous les secteurs concernés. Veiller également à ce que le personnel chargé de la gestion des risques et le personnel opérationnel partagent leurs informations avec leurs collègues en charge du plaidoyer, afin de renforcer la sensibilisation à la protection des personnels et à l'aide humanitaire dans ces contextes.
- Réaffirmer et promouvoir les principes humanitaires d'impartialité, de neutralité et d'indépendance, tout en s'efforçant d'instaurer la confiance avec les États et les autres acteurs armés, en encourageant la bonne compréhension et le respect de ces principes, y compris dans les contextes EWIPA.
- Intensifier les actions collectives de plaidoyer au sein de la communauté humanitaire et entre secteurs (y compris le désarmement, la lutte antimines et la gestion de la sécurité) afin de diffuser un message ciblé et stratégique, adapté aux besoins et aux situations spécifiques aux EWIPA, auprès des acteurs armés étatiques et non étatiques ainsi que des parties au conflit.

Publié par Handicap International – Humanity & Inclusion

Site Web : <http://www.hi.org>

Cette publication a été possible grâce à l'appui financier de l'Union européenne et du ministère norvégien des Affaires étrangères. Les opinions exprimées dans le présent document ne sauraient en aucun cas être considérées comme reflétant leur position officielle. Publié pour la première fois en juillet 2024, © Handicap International.

Handicap International est immatriculée en France sous les références suivantes : n° SIRET : 519 655 997 00038 – Code APE : 9499Z.

La présente publication est protégée par le droit d'auteur, mais peut être reproduite par n'importe quelle méthode, gratuitement et sans autorisation préalable, à des fins pédagogiques mais pas pour la revente. La reproduction dans toutes autres circonstances nécessite l'autorisation préalable par écrit de l'éditeur, et pourra donner lieu au versement de droits d'auteur.

Photo de couverture : © Tom Shelton / Handicap International. Légende : Des bâtiments situés à Shuja'iyya, à Gaza, dans les Territoires palestiniens occupés – une zone largement détruite lors de l'opération « Bordure protectrice » à l'été 2014.